



**ATELIER DE FORMATION DES PARLEMENTAIRES
IVOIRIENS SUR :**

**« INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET OPTIMISATION DE
L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
CENTREES SUR LES DROITS DES ENFANTS, DES
ADOLESCENT.E.S ET DES JEUNES »**

Abidjan, 19 - 21 mai 2025

RAPPORT DE FORMATION



Table des matières

Introduction.....	2
I. Organisation et méthodologie de la formation.....	3
I.1. Préparation de la formation.....	3
I.2. Approche pédagogique.....	3
I.3. Modules de la formation.....	4
II. Déroulement de la formation.....	5
II.1. Déroulement Jour 1	5
a) Accueil et ouverture	5
b) Animation session 1 : Intelligence artificielle et optimisation de l'évaluation des politiques publiques centrées sur les droits des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes	6
c) Animation session 2 : Introduction à l'IA et Cas d'Utilisation dans le Secteur Public..	8
d) Animation session 3 : Risques, Éthique et Cadre Juridique de l'IA.....	9
e) Animation session 4 - Démonstrations Pratiques de l'IA (ChatGPT)	10
II.2. Déroulement Jour 2	11
a) Animation session 5 : Atelier pratique : Simulation d'évaluation des politiques publiques avec l'IA.....	11
b) Session 6 - Recommandations et Feuille de Route pour l'Intégration de l'IA au Parlement.....	12
II.3. Déroulement Jour 3	13
III. Réunions de debriefing en fin de journée de formation	13
IV. Résultats de l'évaluation de la formation par les participants	14
IV.1. Appréciation globale de la formation	14
IV.2. Atteinte des objectifs et contenus de la formation.....	14
IV.3. Evaluation d'autres éléments de la formation.....	15
IV.4. Points forts de la formation.....	16
IV.5. Défis rencontrés et points d'amélioration identifiés.....	17
IV.6. Perspectives d'amélioration de la formation	17
CONCLUSION	18
Annexe 1 : Etude de cas (Utilisation de Notebook LM)	19
Annexe 2 : Projet de feuille de route	20
Annexe 3 : Les meilleurs outils d'IA à utiliser dans le cadre professionnel et leurs spécificités.....	23
Annexe 4 : Feuille de présence	25

Introduction

Contexte et justification :

La Côte d'Ivoire a franchi une étape majeure en institutionnalisant l'évaluation des politiques publiques en 2016, confiant cette mission essentielle à son Parlement. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la vision du gouvernement ivoirien de faire de l'évaluation un pilier de la bonne gouvernance. L'Assemblée nationale a concrétisé cette ambition par la création d'une commission dédiée à l'évaluation des politiques publiques et l'élaboration d'un guide parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Parallèlement, l'émergence de l'intelligence artificielle révolutionne tous les secteurs y compris celui de l'évaluation des politiques publiques. Pour moderniser les pratiques évaluatives au sein du Parlement ivoirien et démultiplier l'efficacité de ses interventions en occurrence celles centrées sur les Enfants, Adolescents et Jeunes (EAJ), l'intégration de l'IA représente une opportunité pour favoriser une prise de décision éclairée et à temps réel. L'Assemblée nationale ivoirienne démontre une volonté de renforcer les capacités des parlementaires dans leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale et en tant que force de proposition de loi. Il traduit par ailleurs une volonté claire d'anticiper l'avenir, d'explorer des solutions innovantes et d'accroître l'efficacité des politiques publiques.

C'est dans ce contexte que s'est inscrit l'atelier de formation organisé conjointement par la Commission d'évaluation des politiques publiques de la Côte d'Ivoire, la Banque africaine de développement de développement à travers sa fonction d'évaluation indépendante (IDEV) et le bureau pays Unicef Côte d'Ivoire, et délivré par CLEAR FA du 19 au 21 juin 2025 à l'Assemblée Nationale, à Abidjan.

Objectifs de la Formation

L'objectif principal de cette formation était de renforcer les capacités des parlementaires ivoiriens à l'utilisation de l'IA dans l'évaluation des politiques publiques, en particulier celles centrées sur les enfants, adolescents et jeunes.

Il s'agissait entre autres plus spécifiquement de les sensibiliser aux bases et applications de l'IA dans le domaine public, d'explorer les opportunités qu'elle offre pour optimiser l'évaluation et l'utilisation des résultats, et de proposer des pistes concrètes pour intégrer l'IA dans les processus d'évaluation et de réforme des politiques publiques.

Participants à la formation

L'atelier a réuni au total 59 participants comprenant des députés, sénateurs et personnel administratif de l'Assemblée Nationale ivoirienne.

Équipe Pédagogique

La formation a été pilotée et animée par une équipe ayant une expertise avérée en évaluation des politiques publiques centrées sur les EAJ et en intelligence artificielle. Le collège d'experts, mobilisé par le CLEAR FA, était principalement constitué de Mme Fatim-Haby MARIKO (Senior Manager à IDinsight, Experte en IA), Dr. Mamadou NDIAYE (Enseignant chercheur à

l'Université Gaston Berger, expert en évaluation des politiques centrées sur les enfants, adolescents et jeunes), et Mme Francine BETOU ADA (Chargée junior du renforcement des capacités en suivi et évaluation au projet CLEAR FA).

I. Organisation et méthodologie de la formation

I.1. Préparation de la formation

En amont de l'atelier de formation, trois rencontres préparatoires ont été organisées. Ces réunions ont réuni les représentants de l'UNICEF, de l'IDEV BAD, de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire ainsi que l'équipe du CLEAR/CESAG.

Ces séances préparatoires ont permis de :

- harmoniser les compréhensions autour des Termes de Référence (Tdrs) et des attentes spécifiques des parlementaires ;
- finaliser et valider les Tdrs, en y intégrant l'agenda détaillé de la formation ainsi que la méthodologie pédagogique adoptée ;
- clarifier les rôles et responsabilités de chaque partenaire institutionnel impliqué dans le déroulement de la formation ;
- partager l'ensemble des documents de référence disponibles, facilitant ainsi une appropriation préalable des contenus par les facilitateurs ;
- préparer et diffuser les modules de formation, en assurant leur cohérence avec les objectifs fixés ;
- échanger sur les cas pratiques et les travaux de groupe qui seront utilisés pendant la formation pour favoriser une participation active et contextualisée des parlementaires.

I.2. Approche pédagogique

L'atelier de formation visait à renforcer les capacités des députés ivoiriens en matière d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'évaluation des politiques publiques, avec un focus particulier sur celles ciblant les enfants, adolescents et jeunes (EAJ). L'approche pédagogique basée sur l'andragogie adoptée s'est appuyée sur une approche participative, interactive et pragmatique, conçue pour favoriser à la fois l'acquisition de connaissances théoriques solides, des démonstrations sur les apports de l'IA et le développement de compétences pratiques opérationnelles.

La formation s'est structurée autour des composantes suivantes :

- **Sessions théoriques interactives**, permettant de poser les bases conceptuelles sur l'évaluation des politiques publiques, les enjeux spécifiques liés aux EAJ, les aspects éthiques liés à l'usage des IA ainsi que les fondamentaux et applications de l'intelligence artificielle dans le secteur public. Ces sessions ont été animées par des experts en politiques publiques, et en IA, et comprenaient des exposés suivis de temps d'échange avec les participants.

- **Ateliers pratiques** visant la découverte et la manipulation d'outils d'IA adaptés à l'analyse des données, à la synthèse des rapports d'évaluation. Ces ateliers ont favorisé un apprentissage expérientiel en petits groupes, encadrés par des spécialistes techniques.
- **Études de cas réels**, fondées sur l'exploitation de rapports d'évaluation produits récemment en Côte d'Ivoire, notamment en collaboration avec des partenaires tels que l'UNICEF et des rapports et documents produits par l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Ces cas ont permis de contextualiser les connaissances et de comprendre concrètement les défis et opportunités liés à l'utilisation de l'IA dans l'évaluation parlementaire et l'apport des IA pour les parlementaires.
- **Simulations concrètes d'évaluation**, où les participants, répartis en groupes, ont appliqué les outils d'intelligence artificielle pour analyser des données d'évaluation, identifier des hypothèses sous-jacentes, estimer les impacts des politiques, tester des scénarios alternatifs et évaluer la qualité des recommandations formulées. Cette phase a favorisé la mise en pratique des acquis et l'émergence de réflexions critiques. Les IA utilisées sont Notebook LM, Chat GPT, Claude, entre autres.
- **Sessions de discussion et d'analyse comparative**, qui ont constitué un espace de confrontation des résultats, d'échange d'expériences et de co-construction de pistes de réflexion sur l'intégration optimale de l'IA dans les travaux parlementaires. Ces échanges ont notamment permis d'identifier les bénéfices, mais aussi les défis éthiques, juridiques et techniques associés à l'usage de l'IA.

Cette méthodologie a permis durant les 3 jours de renforcer la capacité des parlementaires à exploiter efficacement les technologies d'intelligence artificielle afin d'améliorer la qualité, la transparence et l'efficacité de l'évaluation des politiques publiques ciblant les EAJ. Elle encourage également une appropriation progressive et éthique de ces outils dans le cadre du contrôle parlementaire et de la prise de décision.

I.3. Modules de la formation

La formation destinée aux députés ivoiriens s'articule autour de quatre modules principalement, couvrant les dimensions théoriques, pratiques et éthiques de l'évaluation des politiques publiques intégrant l'intelligence artificielle (IA), avec un focus particulier sur les politiques ciblant les enfants, adolescents et jeunes (EAJ).

Module I : Introduction à l'intelligence artificielle et à l'évaluation sensible aux enfants, adolescents et jeunes

- Définitions clés sur les enfants, leurs droit et le cadre juridique
- Importance des évaluations sensibles aux EAJ
- Particularités de l'évaluation sensible aux EAJ
- Clarifications des concepts fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques

Module 2 : Intelligence artificielle, évaluation et valorisation des résultats des politiques publiques

- Concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle (IA)
- Applications concrètes de l'IA dans le secteur public.
- Optimisation des processus d'évaluation grâce à l'IA.
- Utilisation stratégique des résultats

Module 3 : Enjeux éthiques et juridiques liés à l'intelligence artificielle

- Biais algorithmiques et enjeux éthiques dans l'utilisation de l'IA
- Protection des données personnelles et respect de la vie privée
- Responsabilité, transparence et gouvernance dans le déploiement des systèmes d'IA

Module 4 : Cas pratiques, études de cas et ateliers opérationnels

- Présentation de réussites nationales et internationales dans l'usage de l'IA pour l'évaluation des politiques publiques
- Ateliers pratiques de prise en main d'outils d'IA pour l'analyse de données
- Simulation collaborative d'évaluation de politiques publiques à l'aide de l'IA, favorisant l'apprentissage par la mise en situation concrète

II. Déroulement de la formation

II.1. Déroulement Jour I

a) Accueil et ouverture

L'atelier de formation a débuté par les mots de bienvenue et de remerciement respectivement de l'évaluatrice générale d'IDEV-BAD, Mme Karen ROT-MÜNSTERMANN, le représentant résident d'Unicef en Côte d'Ivoire, M. Jean François BASSE et du Président de la Commission d'évaluation des Politiques Publiques en Côte d'Ivoire, M. Kra Paulin KOUASSI.

Il a été souligné que cet atelier intervenait à un moment charnière, dans un contexte où les défis liés au développement humain, à la réduction des inégalités et à la protection des droits fondamentaux, notamment ceux des enfants, exigent des approches innovantes, agiles et fondées sur des données probantes. L'évaluation des politiques publiques est ainsi appelée plus que jamais à se réinventer, à se moderniser et à s'outiller pour répondre efficacement à ces impératifs.

Les remerciements ont été chaleureusement adressés à Son Excellence Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée nationale, et à Son Excellence Madame Candia Kamisoko KAMARA, Présidente du Sénat, pour leur leadership éclairé et leur soutien constant à l'ancrage d'une culture d'évaluation au sein du Parlement. Leur engagement a été reconnu comme donnant une portée stratégique aux travaux et renforçant la légitimité des actions.

L'ouverture s'est achevée sur l'invitation à faire de cette journée un moment d'apprentissage, d'ouverture et de collaboration, avec l'espoir que cet atelier soit le point de départ d'une nouvelle dynamique où l'intelligence artificielle deviendra un outil d'humanisme appliqué au service de l'évaluation, de la gouvernance et surtout du bien-être de chaque citoyen. Un souhait de formation enrichissante et inspirante a été formulé.

- b) Animation session I : Intelligence artificielle et optimisation de l'évaluation des politiques publiques centrées sur les droits des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes

➤ **Présentation I : Protection des droits des enfants en Côte d'Ivoire**

Réalisée par UNICEF WCARO et UNICEF Côte d'Ivoire.

Cette présentation traite de la protection des droits des enfants en Côte d'Ivoire, en mettant en lumière les conventions internationales, les cadres juridiques nationaux ainsi que les approches d'évaluation des politiques et programmes dédiés à l'enfance.

Elle a débuté par un rappel des fondements de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE), en soulignant des principes essentiels tels que l'intérêt supérieur de l'enfant, la non-discrimination et le droit à la participation tout en mettant en avant les droits fondamentaux des enfants, classés en quatre catégories : survie, développement, protection et participation.

L'accent a été également mis sur le cadre légal de protection de l'enfance en Côte d'Ivoire, avec une présentation des lois et règlements en vigueur, notamment ceux relatifs aux mutilations génitales féminines, à la justice juvénile, à la traite des enfants et au travail forcé. Le rôle des institutions nationales et internationales a été souligné, ainsi que l'importance d'aligner les interventions avec l'Agenda 2063 et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La présentation a insisté aussi sur la nécessité d'évaluer les programmes visant à améliorer la condition des enfants. Elle a détaillé les critères d'évaluation de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité et cohérence) et leur application dans les politiques publiques. L'importance d'une évaluation participative et inclusive, impliquant les enfants et les jeunes dans le processus, a particulièrement été mise en avant.

Cette évaluation a été présentée comme un outil stratégique essentiel pour renforcer la gouvernance, ajuster les politiques et garantir une meilleure protection des enfants. Elle a rappelé que des résultats clairs et exploitables sont indispensables pour assurer l'efficacité des interventions et maximiser leur impact auprès des populations les plus vulnérables.

En résumé, la présentation a mis en lumière plusieurs points clés :

- La Convention des Droits de l'Enfant et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, ainsi que les principes fondamentaux qui les régissent (non-discrimination, droit à la vie, participation des enfants).
- Le cadre légal ivoirien, incluant les lois nationales sur la protection contre les violences, la traite et le travail forcé des enfants.
- L'évaluation des politiques et programmes selon les critères de l'OCDE et du CAD, pour garantir impact et durabilité des interventions.
- L'implication active des enfants dans l'évaluation des projets qui les concernent, leur permettant d'exprimer besoins et opinions.
- Les données clés sur la situation des enfants en Côte d'Ivoire, notamment en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable et d'inclusion sociale.

➤ **Présentation 2 : Évaluation des politiques publiques centrées sur les enfants, adolescents et jeunes (EAJ)**

Cette présentation, a porté sur l'évaluation des politiques publiques avec un focus particulier sur les droits des enfants, des adolescents et des jeunes (EAJ). Elle a mis l'accent sur la nécessité d'adapter les méthodes d'évaluation aux spécificités de ces populations, en intégrant leur voix tout au long du processus et en tenant compte de la complexité de leur environnement de développement. L'objectif principal était de renforcer les capacités institutionnelles pour conduire des évaluations plus efficaces, inclusives et sensibles aux besoins de cette majorité.

La présentation a débuté par un rappel approfondi de l'importance des évaluations adaptées aux EAJ, en soulignant les mécanismes et niveaux de participation de ces groupes dans le processus évaluatif. Une attention particulière a été portée à l'adaptation des différentes étapes de l'évaluation, notamment la planification, afin de mieux répondre aux caractéristiques spécifiques des EAJ.

Les défis majeurs ont été ensuite exposés, notamment la faible participation des jeunes dans l'élaboration et le suivi des politiques, ainsi que la nécessité de renforcer les cadres législatifs et institutionnels pour une inclusion plus effective. La dimension éthique et inclusive est mise en avant afin de garantir la représentativité, l'équité et la protection des enfants et adolescents concernés tout au long du processus.

L'approche développementale a mis en exergue l'expérience vécue à chaque étape du parcours de vie, influencée par les attentes socioculturelles, l'environnement familial, communautaire et macro-environnemental. Elle s'est appuyée sur un modèle écologique multi-niveaux qui englobe les dimensions individuelles, familiales, organisationnelles, institutionnelles, politiques et environnementales.

Parmi les défis identifiés ont figuré : la tendance des décideurs à rechercher des solutions simplifiées face à des problèmes complexes ; l'insuffisance des structures adaptées aux incertitudes propres aux évaluations EAJ ; la faible culture d'évaluation et le manque de participation effective des EAJ ; les ressources limitées et capacités institutionnelles restreintes.

Les discussions ont permis de montrer que les députés jouent un rôle central dans la promotion, le suivi et l'adoption de politiques publiques adaptées aux besoins des enfants, adolescents et jeunes. Ils sont attendus pour renforcer le cadre législatif, encourager la participation active des EAJ et veiller à ce que les évaluations soient rigoureuses, inclusives et orientées vers des résultats concrets.

La seconde partie de la présentation a reposé sur un quiz interactif de 15 questions (avec l'outil slido) destiné à clarifier les concepts fondamentaux du suivi et de l'évaluation des politiques publiques. Elle a permis de rappeler les critères d'évaluation de l'OCDE/CAD, qui constituent un cadre de référence pour analyser la qualité et la performance des politiques publiques ciblant les EAJ :

- **Pertinence** : adéquation avec les besoins des bénéficiaires et enjeux sociopolitiques ;
- **Efficacité** : mesure de l'atteinte des objectifs fixés ;
- **Efficience** : optimisation des ressources pour maximiser les résultats ;
- **Impact** : effets directs et indirects sur les EAJ et leurs communautés ;
- **Durabilité** : pérennité des acquis au-delà du financement ;

- **Cohérence** : alignement avec les politiques nationales et actions partenaires.

Face à la complexité et à l'enjeu des évaluations centrées sur les EAJ, la présentation a souligné l'apport stratégique de l'intelligence artificielle (IA). Cette dernière permet de traiter de vastes volumes de données, d'identifier des tendances invisibles à l'œil nu et de modéliser des scénarios d'impact avec une précision accrue. Grâce à l'IA, les évaluations gagnent en qualité et en pertinence, ce qui favorise des prises de décisions éclairées et des politiques mieux ciblées. L'intégration de l'IA constitue ainsi un levier essentiel pour renforcer l'efficacité, la durabilité et l'impact des interventions publiques en faveur des enfants, adolescents et jeunes.

c) Animation session 2 : Introduction à l'IA et Cas d'Utilisation dans le Secteur Public

Cette session avait pour objectif de sensibiliser les députés ivoiriens à l'intelligence artificielle (IA), à ses concepts clés (apprentissage automatique, IA générative) et à ses applications pour l'évaluation des politiques publiques, notamment pour les enfants, adolescents et jeunes.

Au début de la session, à la question *“Qu'est-ce que l'Intelligence Artificielle Générative ?”*, seulement 48% des participants ont eu la bonne réponse. À la question *“Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez à l'intelligence artificielle ?”*, les participants ont répondu :

Un robot

Outils facilitant la vie

Un outil très important mais aussi dangereux

Transition informatique

Un moteur de recherche intelligent, précis et plus rapide

La suite de la session a permis de clarifier la distinction entre la science des données, présentée comme une discipline globale visant à extraire des connaissances à partir de données brutes, et l'apprentissage automatique (Machine Learning), qui en est un sous-domaine spécifique se concentrant sur le développement d'algorithmes permettant aux systèmes d'apprendre à partir de données complexes. Les participants ont été amenés à comprendre comment ces deux domaines contribuent à l'intelligence artificielle (IA), définie comme la capacité des machines à imiter certaines fonctions cognitives humaines. Une attention particulière a été portée à l'IA générative (GenAI), un sous-ensemble plus récent de l'IA capable de créer de nouveaux contenus, tels que du texte ou de l'image. Cette exploration des concepts fondamentaux a établi le socle des connaissances indispensables pour appréhender les applications pratiques de l'IA dans le contexte de l'évaluation des politiques publiques précisément en Côte d'Ivoire.

La deuxième volet de cette session de formation a permis d'approfondir la compréhension de l'IA en la contextualisant directement dans le domaine de l'administration publique. L'objectif était de démontrer, à travers des exemples concrets, comment l'IA peut apporter des solutions tangibles aux défis auxquels le secteur public est confronté, notamment en matière de gestion des données, d'efficacité des processus et d'engagement citoyen.

Le contenu de la session a d'abord permis d'identifier les principaux défis du secteur public où l'IA peut générer une valeur ajoutée. Ensuite, plusieurs études de cas ont été analysées en détail, illustrant l'application de l'IA dans diverses situations :

- **Amélioration de l'efficacité opérationnelle** : Des exemples concrets ont été présentés, tels que l'utilisation de l'apprentissage automatique par le Trésor national brésilien pour automatiser la classification des dossiers budgétaires, réduisant considérablement le temps nécessaire à cette tâche. De même, la mise en œuvre d'un système d'IA en partenariat avec la Banque Mondiale pour détecter la fraude dans les marchés publics brésiliens a été exposée, soulignant l'importance de l'IA dans la prévention des pertes financières. L'application de l'IA pour la catégorisation des propositions de loi au Parlement nigérian a également été examinée, démontrant son potentiel à améliorer la transparence législative.
- **Optimisation des programmes sociaux** : La formation a mis en lumière des initiatives telles que l'utilisation de l'apprentissage automatique par l'organisation Educate Girls en Inde pour identifier les zones à forte concentration de filles non scolarisées, permettant ainsi un ciblage plus efficace des interventions et une extension de la portée de leurs programmes. Un autre exemple pertinent a été l'application de modèles d'optimisation basés sur l'apprentissage automatique au Togo pour rationaliser la distribution de contraceptifs, générant des économies significatives tout en maintenant les objectifs de couverture.
- **Amélioration de l'engagement citoyen et de l'élaboration des politiques** : il était question ici d'explorer comment l'IA peut renforcer le lien entre les citoyens et les administrations. Le développement d'un chatbot basé sur l'IA générative au Kenya pour fournir des informations budgétaires et recueillir les retours des citoyens a été présenté comme une innovation facilitant la participation. Enfin, l'utilisation de l'IA pour l'analyse du sentiment citoyen à Houston et l'évaluation du sentiment parlementaire au Royaume-Uni a été présentée, illustrant comment le traitement du langage naturel (NLP) peut éclairer les décideurs et aider à adapter les messages politiques.

Cette session du jour 1 a ainsi permis aux participants d'acquérir une vision concrète des applications de l'IA dans le secteur public, de comprendre comment cette technologie peut résoudre des problématiques existantes et d'identifier les domaines où l'IA peut être un levier d'amélioration des politiques publiques, particulièrement celles concernant les droits des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes.

d) Animation session 3 : Risques, Éthique et Cadre Juridique de l'IA

La troisième session a abordé les aspects liés aux risques inhérents à l'intelligence artificielle, tout en discutant des principes éthiques fondamentaux et des cadres juridiques émergents en Côte d'Ivoire. L'objectif principal de cette session était de sensibiliser les participants aux défis que l'IA peut engendrer et à l'importance d'une gouvernance rigoureuse de cette technologie.

Le contenu de la session a d'abord permis d'identifier et de détailler les principaux risques de l'IA. Parmi ceux-ci ont été évoqués les biais algorithmiques, susceptibles de reproduire ou d'amplifier des discriminations existantes, ainsi que le risque de désinformation et d'atteintes à la vie privée dû à l'utilisation massive de données. Les préoccupations concernant la

cybersécurité, la potentielle perte de contact humain dans les interactions avec les systèmes d'IA, et le risque d'exclusion de groupes vulnérables ont également été mis en avant.

Par la suite, la session a exploré les principes d'une utilisation éthique de l'IA. Il a été souligné l'importance d'"humaniser" l'IA, c'est-à-dire de la concevoir et de l'utiliser d'une manière qui respecte les valeurs humaines et les droits fondamentaux. La nécessité de garantir la transparence des algorithmes, de protéger les personnes vulnérables et d'inclure du contenu local dans le développement et l'application des systèmes d'IA a été fortement mis en exergue.

Cette session a été l'occasion d'interpeller les parlementaires sur la nécessité de réfléchir à la mise en place d'un cadre juridique qui permettrait d'encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle en Côte d'Ivoire, plus précisément, les aspects relatifs à la protection des données.

Un point central de cette session a été l'examen du cadre juridique en Côte d'Ivoire. Il a été constaté que, bien que des lois existantes encadrent la protection des données et la cybercriminalité, un cadre juridique spécifique à l'IA fait encore défaut. Cette observation a mis en lumière la nécessité d'une adaptation dynamique du cadre législatif national pour anticiper et réguler les développements rapides de l'IA.

Enfin, des comparaisons internationales ont été présentées pour offrir une perspective plus large sur la manière dont d'autres pays et régions abordent ces questions :

- Le Bénin a été cité pour sa stratégie nationale en matière d'IA et son approche de la protection des données, inspirée du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) européen.
- Le Sénégal a montré un cadre juridique similaire à celui de la Côte d'Ivoire, avec un intérêt particulier pour la mise en place de datacenters gouvernementaux.
- Le Kenya et le Nigeria ont présenté des stratégies nationales d'IA plus avancées, complétées par des lois sur la protection des données et le développement de codes de pratique.
- L'Union Européenne a été mise en avant pour son "AI Act", un cadre harmonisé basé sur une approche par les risques, visant à réguler l'IA en fonction de son potentiel d'impact.
- La Chine a offert un contre-exemple avec une régulation centralisée, un contrôle étatique marqué et un alignement idéologique dans l'utilisation de l'IA.

Cette session a ainsi permis aux participants de prendre conscience des enjeux complexes liés à l'IA, au-delà de ses seules applications techniques. Elle a mis en exergue l'impératif de développer une réflexion éthique et juridique solide pour garantir une utilisation responsable et bénéfique de l'IA dans le secteur public, en particulier pour la protection des droits des populations les plus vulnérables.

e) Animation session 4 - Démonstrations Pratiques de l'IA (ChatGPT)

La quatrième session a offert une approche plus concrète et interactive en se concentrant sur l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative, notamment ChatGPT. L'objectif de cette session était de montrer aux participants comment ces outils fonctionnent en pratique,

d'explorer leurs limites et leurs potentiels, particulièrement dans le contexte des activités parlementaires et de l'évaluation des politiques publiques.

Le contenu de la session a débuté par une démonstration de ChatGPT. Les participants ont été invités à se connecter directement sur le site d'[OpenAI](#) pour une exploration pratique. Cette démarche a permis aux participants de naviguer sur l'interface, de tester des "prompts" personnalisés et d'analyser la pertinence des réponses générées. Un exercice a également été réalisé, consistant à créer une image 3D à partir d'une simple consigne textuelle, illustrant les capacités de génération de contenu de l'IA.

Cette session a été l'occasion de discuter sur les écarts entre les réponses de l'IA et la réalité. À travers une simulation concrète, les participants ont été invités à interroger ChatGPT sur des informations personnelles (*par exemple, en entrant la consigne "peux-tu me dire ce que tu sais de [Nom Propre] ?"*). Cet exercice a révélé que ChatGPT, et par extension les IA génératives, peuvent parfois "halluciner", c'est-à-dire générer des informations qui ne sont pas entièrement vraies ou qui sont même totalement inventées. Cette séquence, fortement saluée par les participants, a été une opportunité immersive pour certains de se familiariser avec l'utilisation pratique de l'IA, et pour d'autres, qui l'utilisaient déjà, un rappel de la nécessité de ne pas se fier aveuglément aux informations fournies par une IA. L'expert formateur a souligné l'importance de faire preuve de jugement humain et d'esprit critique face aux contenus générés.

Les présentations ont également porté sur les bonnes pratiques en vue de l'intégration de ces outils dans le travail quotidien. Un point essentiel abordé concernait la confidentialité et la protection des données. Il a été fortement recommandé aux parlementaires de ne pas télécharger de documents non officiels ou sensibles (tels que des projets de lois ou des textes en cours d'élaboration) dans une IA, car ces plateformes ont la capacité d'utiliser ces données pour alimenter leurs modèles, soulevant des questions de sécurité et de confidentialité.

En somme, la session 4 a permis aux parlementaires de manipuler directement des outils d'IA, de comprendre leurs fonctionnalités et leurs limites, et d'acquérir une vision critique et responsable de leur utilisation dans le cadre de leurs activités professionnelles, en insistant sur la prudence et l'éthique dans le traitement des informations.

II.2. Déroulement Jour 2

a) Animation session 5 : Atelier pratique : Simulation d'évaluation des politiques publiques avec l'IA

La deuxième journée de l'atelier a été principalement consacrée à des exercices pratiques intensifs. Cette session visait à montrer concrètement comment des outils d'IA spécialisés comme [Notebook LM](#) peuvent être utilisés pour l'analyse et la synthèse de documents plus ou moins complexes, en particulier dans le contexte de l'évaluation des politiques publiques.

¹ Consignes ou questions données à une intelligence artificielle pour obtenir une réponse spécifique

La session a débuté par une revue de Notebook LM, un assistant de recherche basé sur l'IA. Une démonstration a illustré ses fonctionnalités, notamment la manière de charger diverses sources (rapports, notes, articles), de poser des questions spécifiques sur le contenu et de générer des résumés ou même des podcasts basés sur les informations disponibles. Cette présentation a permis aux participants d'appréhender son interface et ses fonctionnalités.

Par la suite, les participants ont été répartis en quatre groupes de travail, composés de cinq personnes maximum comprenant au moins un parlementaire, un sénateur et un personnel administratif, pour une série d'exercices pratiques autour de l'exploration et de la conduite d'une méta synthèse de rapports d'évaluation de l'UNICEF. Les consignes détaillées pour ces travaux sont fournies à l'annexe I.

A chaque étape du processus, les participants ont été guidés par l'équipe de formateurs.

Cet atelier pratique, fortement salué par les participants, a permis à ceux-ci de s'approprier concrètement les capacités de Notebook LM pour l'analyse documentaire et la synthèse de rapports, en soulignant l'efficacité de l'IA pour traiter de vastes volumes d'informations et extraire des connaissances utiles pour la prise de décision.

Photo 1 : Travaux pratiques



b) Session 6 - Recommandations et Feuille de Route pour l'Intégration de l'IA au Parlement

La dernière session de la formation était orientée vers la proposition de recommandations concrètes et l'établissement d'une feuille de route pour une intégration efficace, éthique et responsable de l'intelligence artificielle au sein du Parlement ivoirien. L'objectif était de transformer les connaissances acquises en pistes d'action stratégiques.

Le contenu de la session a structuré les recommandations autour de plusieurs axes majeurs :

- **Cadre législatif et réglementaire :** Il a été souligné l'importance de développer des lois spécifiques à l'IA pour encadrer son utilisation. Ces lois devraient viser à protéger les droits des citoyens, à garantir la transparence des algorithmes et à assurer la protection des données. Des idées d'actions concrètes pour soutenir l'adoption de ces lois ont été partagées (cas de l'Amérique).

- **Gouvernance et leadership** : La nécessité d'un engagement fort des autorités parlementaires a été mise en avant. Cela inclut l'adoption d'une feuille de route stratégique claire pour l'intégration de l'IA, l'identification de "champions de l'IA" au sein du Parlement pour porter ces initiatives, et la définition précise des enjeux stratégiques pour l'institution.
- **Cas d'utilisation de l'IA** : Les discussions ont porté sur l'identification des "points de douleur" spécifiques au fonctionnement parlementaire qui pourraient être résolus par l'IA.
- **Infrastructure et expertise** : Pour une intégration réussie, il a été souligné le besoin de mettre en place des plateformes sécurisées et de créer un "DataLab" interne au Parlement. L'accès à des outils d'IA internes, le renforcement continu des capacités du personnel et l'établissement de partenariats avec des organismes spécialisés et des universités ont été identifiés comme des éléments essentiels pour développer l'expertise nécessaire.

La session s'est conclue par des discussions ouvertes, où les participants ont eu l'opportunité de poser des questions et de formuler leurs propres recommandations. Ces échanges ont favorisé l'élaboration d'un projet de feuille de route pour l'intégration de l'IA au Parlement ivoirien, démontrant l'engagement des parlementaires à concrétiser les apprentissages de la formation en actions stratégiques. Ce projet de feuille de route est présenté à l'annexe 2

II.3. Déroulement Jour 3

La troisième journée de formation, relativement courte, a été principalement consacrée à des présentations des outils tels que Claude AI, PREZI, les IA pour la génération d'images. Une liste détaillée des IA utiles associée à un guide de prise en main est fournie à l'annexe 3 du présent rapport.

III. Réunions de debriefing en fin de journée de formation

À la fin de chaque journée de formation, l'équipe s'est réunie pour un débriefing complet. Ces réunions avaient pour objectif de faire le bilan des activités réalisées, d'analyser les retours et feedbacks des participants, et d'identifier les points forts ainsi que les aspects à améliorer pour le jour suivant.

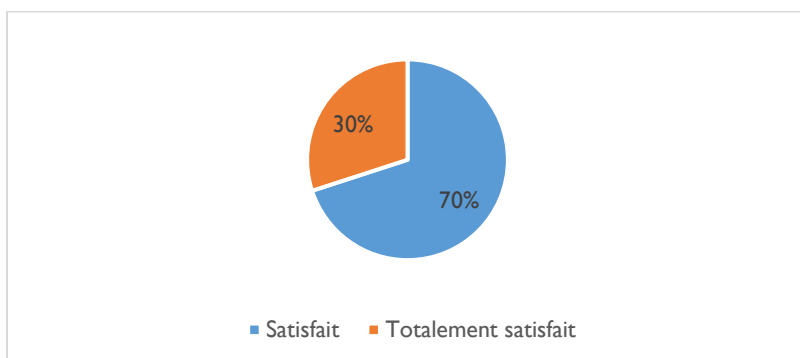
Sur la base de ces échanges, des réajustements ont été immédiatement envisagés et mis en œuvre afin d'optimiser le déroulement des journées suivantes. Ce processus itératif a permis de garantir une meilleure adaptation des contenus, des méthodes pédagogiques et de la logistique, en réponse aux besoins exprimés par les participants. Ces réunions de debriefing ont ainsi joué un rôle important dans l'amélioration continue de la qualité de la formation.

IV. Résultats de l'évaluation de la formation par les participants

A la fin de la formation, les participants ont procédé à l'évaluation finale en ligne ; ils ont répondu aux questions préparées de manière anonyme. Les résultats de cette évaluation ont conduit aux conclusions suivantes.

IV.1. Appréciation globale de la formation

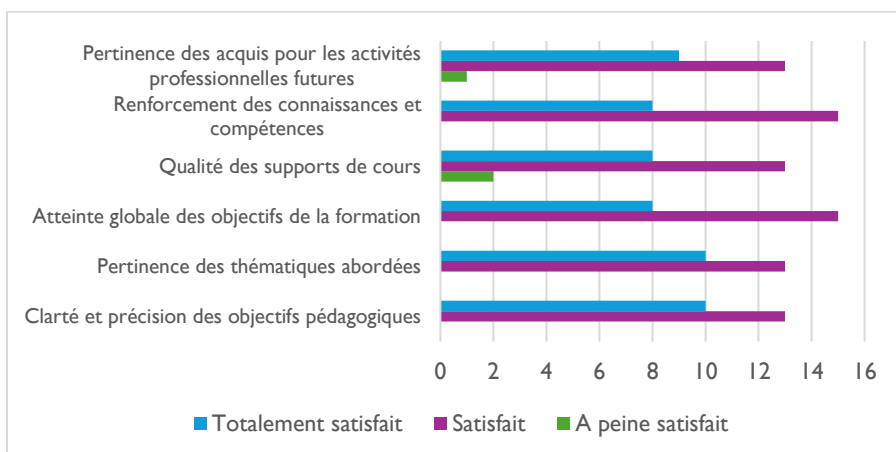
Figure 1: Satisfaction globale par rapport à la formation



Le graphique ci-dessus illustre le niveau de satisfaction global des participants à la formation. Il en ressort une appréciation très positive, avec une majorité de 70 % des répondants qui se déclarent « satisfaits ». Par ailleurs, 30 % des participants se disent « totalement satisfaits », ce qui témoigne d'un réel intérêt pour le contenu et la qualité de la formation. Ces résultats traduisent une réussite notable de la formation en matière de réponse aux attentes des participants.

IV.2. Atteinte des objectifs et contenus de la formation

Figure 2: Atteinte des objectifs et contenus de la formation



Les résultats présentés dans la figure 2 témoignent d'une satisfaction générale des parlementaires vis-à-vis de la formation. Les dimensions telles que la pertinence des thématiques abordées, la clarté des objectifs pédagogiques, ainsi que la qualité des supports de cours ont reçu des retours très positifs, avec environ 16 participants se déclarant soit « satisfaits », soit « totalement satisfaits ». L'atteinte des objectifs globaux de la formation et le

renforcement des compétences ressortent également comme des points forts, montrant que la formation a su répondre aux attentes exprimées par les parlementaires.

Cependant la pertinence des acquis pour les activités professionnelles futures et la qualité des supports pédagogiques sont les seuls critères où quelques participants se disent « à peine satisfaits ». Cela laisse entendre qu'un meilleur arrimage entre les contenus de la formation et les réalités professionnelles concrètes pourrait être perfectible.

IV.3. Evaluation d'autres éléments de la formation

Tableau 1: Evaluation d'autres aspects de la formation

Critères	Moyenne	Pourcentages des notes ≥ 4
La qualité globale de l'atelier	4,21	91,30%
La pertinence de l'atelier pour vos travaux actuels ou prévus	4,39	91,30%
L'augmentation de vos connaissances / compétences à la suite de la participation à l'atelier	4,43	96,00%
La mesure dans laquelle vous envisagez appliquer les connaissances / compétences acquises au cours de l'atelier à vos travaux actuels ou prévus	4,3	96,00%
La mesure dans laquelle les supports de cours sont utiles pour l'apprentissage	4,26	91,30%
La mesure dans laquelle la structure (le rythme de travail et l'enchaînement) de l'atelier était propice à votre apprentissage	4,3	87,00%
La mesure dans laquelle l'atelier a été l'occasion de développer des réseaux de future collaboration / partage des connaissances	4,34	91,30%
La mesure selon laquelle vous pourriez recommander les services de CLEAR et plus particulièrement la présente formation à d'autres partenaires / clients	4,34	87,00%
L'approche utilisée par les formateurs tout au long de l'atelier	4,43	91,30%

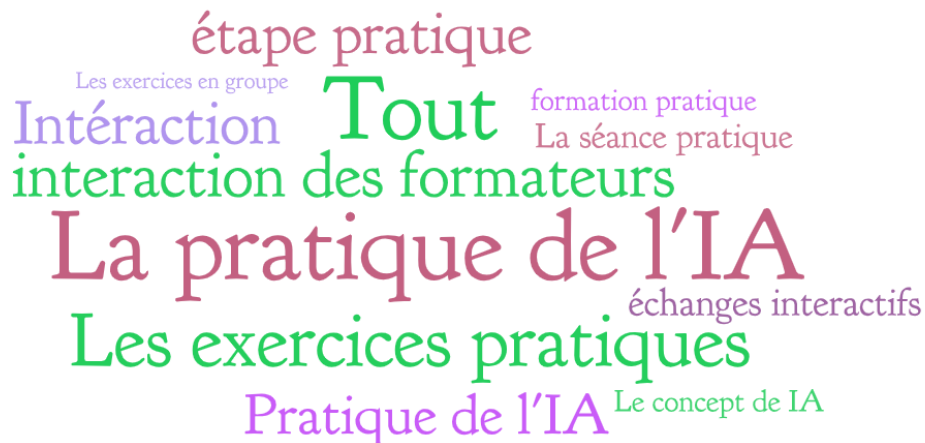
Les évaluations recueillies à l'issue de l'atelier montrent un taux de satisfaction global très élevé. Le tableau ci-dessus présente les moyennes (sur 5) obtenues pour chaque critère, ainsi que le pourcentage de notes supérieures à 4.

L'atelier a permis une augmentation des connaissances et compétences, et la majorité des participants envisagent d'appliquer ces acquis dans leurs activités professionnelles, ce qui confirme la pertinence du contenu et des méthodes pédagogiques utilisées. Ces critères ont été particulièrement bien notés avec 97% de participants attribuant une note supérieure ou égale à 4. Par ailleurs, la qualité générale de la formation et sa pertinence pour les travaux des participants ont été bien notées, avec plus de 90 % des évaluateurs attribuant une note de 4 ou plus. Les supports de cours ainsi que la structure et l'approche pédagogique utilisée par les formations ont été jugés très utiles pour faciliter l'apprentissage favorisant un cadre d'échange

favorable. Cet atelier de formation a été une opportunité en outre, pour les participants d'accroître leurs réseaux, surtout plus avec l'équipe des formateurs, et les partenaires présents. Enfin, une grande majorité des participants se déclarent prêts à recommander cette formation à leurs collègues, ce qui atteste de la qualité et de la valeur perçue de l'atelier.

IV.4. Points forts de la formation

Figure 3: Points forts de la formation



La formation a été fortement appréciée par les participants sur plusieurs aspects notamment l'interactivité et l'approche pratique.

En effet, la dimension pratique s'est distinguée comme un atout majeur de la formation. Les exercices et les cas pratiques, notamment ceux réalisés en groupe, ont été très appréciés pour leur contribution à une meilleure assimilation des notions abordées tout au long de l'atelier. La séance du deuxième jour, axée sur l'application de l'IA et l'exploration de quelques IA génératives (Notebook LM, Claude AI, Chat GPT, Gemini) a été spécifiquement citée pour son utilité directe. Cette approche a permis par conséquent de transformer l'appréhension initiale de l'intelligence artificielle en une meilleure compréhension de son utilisation.

Par ailleurs, l'interaction a également joué un rôle essentiel dans le déroulement de la formation. La qualité des échanges entre les formateurs et les participants, caractérisée par la clarté des présentations, a été relevée. Les discussions entre parlementaires sur l'IA ont enrichi les sessions, offrant un espace pour aborder la question de la responsabilité liée à celle-ci. Ces interactions ont créé une ambiance propice à l'apprentissage et à l'échange.

Enfin, la formation a permis aux participants de se familiariser avec l'IA. La compréhension de ses principes, de ses avantages et de ses inconvénients a été jugée pertinente. La thématique de la formation a été perçue comme répondant aux besoins exprimés par les parlementaires.

Ces éléments témoignent de la qualité de la formation, et des stratégies prises (interaction, études de cas) pour en assurer le succès. Ceci souligne la nécessité de maintenir une approche centrée sur la participation et l'ancrage pratique pour les prochaines formations.

IV.5. Défis rencontrés et points d'amélioration identifiés

Bien que la formation ait été globalement appréciée par les participants, plusieurs défis ont été identifiés et relevés par ceux-ci.

La contrainte de temps s'est révélée être un défi majeur durant l'atelier de formation, spécifiquement le jour 2. Plusieurs participants ont souligné que le temps alloué à la formation était insuffisant, ce qui a parfois contraint les formateurs à accélérer le rythme des présentations. Cette situation s'est accentuée par la nécessité de raccourcir la formation pour s'adapter au calendrier de la plénière parlementaire, censée débiter le 21 mai 2025.

L'aspect technique a également constitué un défi non négligeable. Le niveau hétérogène des participants (parlementaires, personnel administratif) a également été souligné. Ceci traduit la nécessité, pour les prochaines formations, d'analyser le profil des participants et d'orienter la formation en fonction des besoins de chaque groupe.

Concernant les études de cas développées, certains participants ont exprimé le besoin d'approfondir davantage l'information sur les outils spécialisés comme DeepSeek, soulignant la richesse et la diversité des solutions d'IA disponibles qui mériteraient une exploration plus poussée.

S'agissant du contenu pédagogique, quelques observations ont été formulées. La première présentation sur la Convention relative aux droits de l'enfant animée par Unicef a fait l'objet de commentaires, suggérant des possibilités d'amélioration dans l'approche adoptée. Le dispositif organisationnel en quatre groupes (pour les séances pratiques) a également suscité des interrogations quant à son efficacité optimale. Ceci laisse entrevoir la nécessité, de développer une stratégie plus efficace pour les travaux de groupes, tout en tenant compte de la diversité des profils.

Il est à noter que, malgré ces éléments, une partie des participants a exprimé une satisfaction générale, indiquant que "tout était acceptable", ce qui atteste d'un bilan globalement positif en dépit des défis rencontrés.

Ces observations jettent en somme les bases des pistes d'amélioration pour garantir une durabilité et pérennité de la formation.

IV.6. Perspectives d'amélioration de la formation

Des différents retours et observations des participants, quelques pistes d'amélioration ont été identifiées pour une meilleure durabilité d'initiatives similaires.

Si la formation a été jugée suffisamment de qualité par les participants, ceux-ci ont manifesté un désir marqué de continuité et de renforcement des capacités. Ils souhaiteraient que des formations similaires soient dupliquées et se poursuivent de manière régulière, voire répétée, pour l'ensemble des parlementaires et des acteurs du Parlement. L'idée est de pérenniser ce type d'initiative pour assurer une montée en compétence durable au sein du Parlement ivoirien.

Par ailleurs, l'accent sur la pratique est une demande forte. Les parlementaires aimeraient voir plus d'exercices et de cas pratiques, en particulier des ateliers en groupe plus structurés pour

approfondir la maîtrise des outils. Il a été suggéré de réaliser des exercices pratiques ciblés, par exemple sur un sujet précis lié à la commission d'évaluation des politiques publiques.

Concernant les modalités et le contenu, les participants ont exprimé le souhait d'avoir des supports physiques de formation, tels que des documents ou des modules disponibles au préalable. Ils ont également exprimé le souhait d'une durée de formation plus étendue, proposant des ateliers de trois ou quatre jours. La ponctualité des parlementaires a aussi été mentionnée comme un point à surveiller et à améliorer. Enfin, une explication plus fluide des concepts est attendue pour les prochaines sessions.

Au-delà de la formation elle-même, les parlementaires ont souligné l'importance du suivi des actions post-formation et ont exprimé le souhait que l'intégration de l'IA se fasse de manière raisonnable et encadrée. L'idée d'organiser des formations similaires pour le personnel administratif parlementaire uniquement a également été soulevée, compte tenu de leurs responsabilités plus techniques au sein du Parlement.

CONCLUSION

La formation sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'évaluation des politiques publiques, particulièrement celles ciblant les enfants, adolescents et jeunes (EAJ), a été accueillie avec une appréciation globalement très positive par les participants, qui comprenaient des députés, des sénateurs et du personnel administratif de l'Assemblée nationale ivoirienne. Une majorité significative s'est déclarée satisfaite ou totalement satisfaite. La formation a notamment été saluée pour son approche interactive et pratique, ainsi que pour la pertinence de sa thématique par rapport aux besoins des parlementaires. Les ateliers pratiques et les cas concrets, incluant la manipulation d'outils d'IA tels que Notebook LM, ChatGPT et Claude, ont été particulièrement appréciés pour leur contribution au renforcement des connaissances et au développement de compétences applicables dans leurs activités professionnelles futures.

Recommandations

Sur la base des retours des participants et des discussions, plusieurs recommandations émergent pour les initiatives futures :

- Établir un cadre législatif et réglementaire spécifique à l'IA prenant en compte les aspects éthiques et la protection des données, pour encadrer son utilisation, protéger les droits des citoyens, et garantir la transparence, en s'inspirant éventuellement d'exemples internationaux.
- Définir une feuille de route stratégique pour l'intégration de l'IA au Parlement, identifier des cas d'usage pertinents et nécessaires, et renforcer l'infrastructure et l'expertise internes (création d'un DataLab, partenariats).
- Poursuivre et renforcer le partenariat entre le parlement ivoirien, IDEV BAD, l'UNICEF et le CESAG/CLEAR afin d'assurer un appui continu, tant sur les plans techniques que financiers, pour la mise en œuvre et la pérennisation des formations et des initiatives liées à l'intégration de l'intelligence artificielle au sein du Parlement.

Annexe I : Etude de cas (Utilisation de Notebook LM)

Formation de groupes de travail : Chaque groupe devra être constitué de **5** personnes au plus.

Consigne de travail

1- Créer un compte sur Notebook LM

2- Exploitation des 4 rapports : télécharger dans Notebook LM tous les 4 rapports d'évaluation contenus dans le dossier partagé avec vous.

a- Résumé des rapports :

- Utiliser l'intelligence artificielle (IA) pour générer un résumé de chaque rapport soumis.
- Effectuer une synthèse des rapports en tenant compte des six critères d'évaluation de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques).

b- Synthèse globale des rapports :

- Proposer un texte de synthèse globale qui résume les principaux points des 4 rapports.
- Identifier les éléments clés à mettre en avant pour les députés afin de mieux contrôler l'action publique ou de proposer des réformes (lois) en lien avec la thématique étudiée.

c- Analyse des recommandations :

- Analyser les recommandations formulées dans chaque rapport.
- Évaluer leur pertinence, leur réalisme, et leur faisabilité dans le contexte actuel.

d- Améliorations des rapports :

- Identifier les lacunes et les aspects non traités dans les rapports.
- Proposer des améliorations sous forme de tableau détaillant les points à compléter ou à clarifier.
- Formuler une question de recherche à partir des lacunes identifiées

e- Analyse des données désagrégées :

- Générer un tableau avec des données désagrégées sur les enfants et les jeunes, extraites des rapports.

Annexe 2 : Projet de feuille de route

Cette feuille de route est une proposition, élaborée sur la base du contenu des sessions et des propositions émises par les parlementaires lors de la session 7. Elle est à affiner collectivement, en fonction des priorités du Parlement, des ressources disponibles et des retours d'expérience. Elle doit rester flexible pour s'adapter à l'évolution rapide des technologies et des besoins institutionnels.

I. Phase préparatoire : Gouvernance, diagnostic et mobilisation

a. Mise en place d'une équipe dédiée

- Mettre en place une équipe parlementaire chargée de piloter l'intégration de l'IA : cette équipe sera responsable de l'élaboration d'une étude de faisabilité, de la rédaction des termes de référence (TDR) et de la coordination des actions.
- Designier un point focal pour l'IA au sein du Parlement (député ou équipe administrative) afin d'assurer la continuité et la coordination.
- Établir des partenariats stratégiques avec des universités et des organisations spécialisées pour élargir l'expertise, renforcer l'expertise locale et accéder à des ressources innovantes.

b. Inventaire et diagnostic

- Faire un inventaire général de la mise en œuvre de l'IA dans les institutions ivoiriennes : Recenser les initiatives existantes (au Parlement, dans les ministères, agences publiques, etc.), les cas d'usage, les outils déjà déployés et les résultats obtenus.
- Faire un inventaire des infrastructures existantes au Parlement : Cartographier les ressources informatiques, les systèmes d'information, la connectivité, la sécurité des données, etc.
- Faire une évaluation des données existantes et de la coordination, de l'infrastructure, de la gouvernance et de l'utilisation de ces données.

c. Sensibilisation et plaidoyer

- Préparer l'évolution du cadre légal pour encadrer l'usage de l'IA, garantir la protection des données, la transparence et l'éthique.
- Faire plus de sessions de sensibilisation et d'information auprès des députés, du personnel parlementaire et des parties prenantes.
- Faire un plaidoyer auprès de la présidence pour obtenir la volonté politique nécessaire et inscrire l'IA comme priorité stratégique nationale.
- Plus de sensibilisation avec le gouvernement et les décideurs pour garantir l'alignement des politiques publiques et la cohérence des actions.

2. Phase de structuration : Cadre légal et planification

a. Mise en place du cadre légal

- Adapter la législation existante pour encadrer spécifiquement l'usage de l'IA, en garantissant la protection des données personnelles, la vie privée et la sécurité.
- Imposer la transparence et l'auditabilité des algorithmes utilisés au Parlement, avec des obligations de documentation, d'information du public et de contrôle indépendant.

- Mettre en place une supervision parlementaire dédiée à l'IA, avec des évaluations d'impact, des rapports réguliers et des mécanismes de recours pour les citoyens.
- Intégrer des principes d'éthique et d'inclusion, en luttant contre la discrimination et en protégeant les groupes vulnérables dans l'utilisation des systèmes d'IA.
- S'inspirer des bonnes pratiques internationales (Bénin, UE, Kenya, etc.) pour bâtir un cadre légal évolutif et adapté au contexte ivoirien.

b. Étude de faisabilité et planification

- Réaliser une étude de faisabilité détaillée pour identifier les besoins, les opportunités, les risques, les contraintes légales et techniques.
- Faire un benchmark international des initiatives similaires tel que cet [exemple du Maroc](#).
- Élaborer des TDR précis pour l'intégration de l'IA dans les processus parlementaires.
- Adopter la feuille de route comme document stratégique officiel du Parlement.

3. Phase de mise en œuvre : Déploiement progressif et cas d'usage

a. Déploiement de cas d'usage pilotes

- Exemples cités par les députés :
 - Utiliser l'IA pour faire le calendrier de l'Assemblée nationale : Automatiser la planification, la gestion des séances, et l'envoi des convocations.
 - Utiliser l'IA pour faire des résumés des travaux parlementaires : Générer automatiquement des synthèses claires et accessibles pour la restitution auprès des citoyens et des médias.
 - Faire un cas d'usage pour la session budgétaire de la commission des finances (octobre) : Expérimenter l'IA pour l'analyse des documents budgétaires, la préparation des débats et la rédaction de rapports.

b. Renforcement des capacités

- Continuer à étendre la formation sur l'IA auprès des députés, des assistants parlementaires et du personnel technique.
- Faire plus de formations pratiques : Ateliers d'utilisation d'outils IA (ex : ChatGPT, outils de résumé automatique, analyse de données, etc.), simulations et exercices concrets.

4. Phase d'évaluation et d'ajustement

- Évaluer régulièrement l'impact des outils déployés (efficacité, adoption, satisfaction, risques identifiés).
- Adapter la feuille de route en fonction des retours d'expérience, des évolutions technologiques et des besoins émergents.
- Documenter les bonnes pratiques et partager les résultats avec d'autres institutions nationales et internationales.

5. Phase de pérennisation et d'expansion

- Institutionnaliser la gouvernance de l'IA au Parlement (création d'un comité ou d'une commission dédiée, adoption de règles de supervision et d'éthique).
- Élargir les partenariats avec des universités, des experts, des organismes internationaux.

Annexe 3 : Les meilleurs outils d'IA à utiliser dans le cadre professionnel et leurs spécificités

I. Outils polyvalents et assistants conversationnels

1. [ChatGPT \(OpenAI\)](#)

Spécificités : Assistant polyvalent pour la génération de texte, l'automatisation de tâches, le brainstorming, la rédaction de rapports, le support client, la programmation, etc. Interface intuitive, disponible en version gratuite et payante avec des fonctionnalités avancées. Très utilisé dans le marketing, la communication, la documentation technique, le juridique et la finance.

Limites: Nécessite parfois une personnalisation pour obtenir un contenu plus original.

2. [Claude AI \(Anthropic\)](#)

Spécificités : Connu pour sa compréhension fine du langage, ses réponses nuancées et sa capacité à traiter des textes longs. Apprécié pour la rédaction de synthèses et d'analyses sectorielles.

3. [Microsoft Copilot](#)

Spécificités : Assistant IA intégré à la suite Microsoft 365 (Word, Excel, Outlook). Génère des analyses, automatise la rédaction, structure les documents et facilite la gestion des emails. Idéal pour les utilisateurs déjà investis dans l'écosystème Microsoft.

4. [Notebook LM \(Google\)](#)

Spécificités :

- Assistant de prise de notes et de recherche alimenté par l'IA, centré sur vos propres documents (PDF, Google Docs, sites web, etc.).
- Résume rapidement de gros documents, génère des synthèses audio (podcast), répond à des questions précises sur vos sources, et propose des insights nouveaux à partir de vos contenus.
- Permet l'analyse multidocument, la création de notes contextuelles et la réédition de contenu (ex : transformer une transcription vidéo en post ou email).
- Intégration profonde avec l'écosystème Google (Drive, Docs, Gmail) pour centraliser et croiser les informations sans rupture de workflow

II. Prise de notes, correction et traduction

1. [Read AI](#)

Spécificités :

- Assistant de réunion automatisé qui transcrit en temps réel, génère des résumés intelligents, extrait les points clés, les décisions et les actions à suivre.
- Fonctionne sur Zoom, Google Meet, Teams, Slack, etc., et centralise toutes les notes de réunions dans un espace consultable et interrogeable (search copilot).
- Propose des analyses d'engagement, des feedbacks personnalisés (coaching), et permet l'export ou l'intégration des comptes rendus vers d'autres outils (Gmail, calendrier.).
- Possibilité d'uploader des enregistrements pour obtenir des comptes rendus a posteriori. Supporte plus de 20 langues

2. [Google Docs \(OCR & Prise de notes vocale\)](#)

Spécificités :

- **OCR** : Permet d'extraire automatiquement le texte d'images (GIF, JPG, PNG, TIFF) et de le rendre éditable ou consultable dans vos documents. Idéal pour archiver, rechercher ou réutiliser des informations issues de scans ou photos.
- **Prise de notes vocale** : Fonction "Saisie vocale" intégrée, qui convertit la parole en texte en temps réel. Pratique pour la dictée de comptes rendus, notes de réunion ou rédaction rapide. Prise en charge de nombreuses langues et accents, commandes vocales pour la ponctuation.

3. [Jasper AI](#)

Spécificités : Rédaction de blogs avec la personnalisation du ton et adaptation à la cible professionnelle.

III. [Création visuelle et multimédia](#)

1. [Synthesia](#)

Spécificités : Génération de vidéos professionnelles à partir de texte, avatars numériques réalistes, voix multilingues. Idéal pour la formation, la communication interne, le marketing vidéo et les tutoriels.

2. [DALL-E](#), [Midjourney](#), [Adobe Firefly](#)

Spécificités : Génération d'images à partir de prompts textuels. DALL-E est intégré à ChatGPT, Midjourney excelle dans les visuels artistiques, Adobe Firefly est pensé pour les créatifs et les professionnels du design.

3. [DeepSeek](#)

Spécificités : Modèle spécialisé dans le raisonnement logique, la programmation et la résolution de problèmes mathématiques. Réponses techniques et structurées, usage gratuit.

4. [Gamma](#) : **Spécificités** : Générateur de présentations PowerPoint, sites web et documents via IA : à partir d'une instruction, d'un plan ou d'un document.

Annexe 4 : Feuille de présence

ASSEMBLEE NATIONALE ----- DIRECTION DE L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES MISSIONS		REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union – discipline – travail -----
.....		
ATELIER DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION SUR L'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'OPTIMISATION DES EVALUATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES SENSIBLES AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS		
.....		
<u>LISTE DE PRESENCE</u>		
 Date : du 19 au 21 mai 2025 Lieu : Assemblée nationale		

1

N°	FONCTION	GROUPE PARLEMEN TAIRE	NOM ET PRENOMS	E-MAIL	CONTACTS	EMARGEMENT		
						JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
1.	Président	RHDP	M. KOUASSI KOFFI KRA PAULIN	krapolin@yahoo.fr	07 47 09 61 00			
2.	Vice-président	RHDP	Mme DIABATE MASSARA EPSE TOURE	diabatet.massara@gmail.com	07 07 42 90 97			
3.	Vice-président	PDCI-RDA	M. GNONKONTE GNESSOA DESIRE	dg.gnonkonte01@gmail.com	07 07 08 98 50			
4.	Rapporteur Général	RHDP	M. MEITE ABOULAYE		07 07 80 58 47			
5.	Rapporteur Général Adjoint	PPA-CI	M. TCHEIDE JEAN GERVAIS	ouliedrou@gmail.com	05 05 97 93 50			
6.	Secrétaire	RHDP	M. MELO OUNDIEU OLIVIER	melonde27@gmail.com	07 08 38 69 61			
7.	Secrétaire	PDCI-RDA	M. N'GUESSAN KOUAME	nguess_iren@yahoo.fr	07 07 85 56 50			
8.	Membre	RHDP	M. MALICK FADIGA	malickfadiga@yahoo.fr	07 07 07 27 06			
9.	Membre	RHDP	Mme MEITE SALIMATA EPSE FOFANA		07 07 09 17 49			
10	Membre	RHDP	M. BOTCHI ASSI ABEL	assiabelbotchi@yahoo.fr	07 08 28 38 14			
11	Membre	RHDP	Mme COULIBALY MACOURA EPSE DAO		05 05 68 07 59			
12	Membre	RHDP	Mme TIEGBANA DIT MADJARA COULIBALY		07 07 99 29 55			

13	Membre	RHDP	M. KONE ISSIAKA		07 07 45 49 49			
14	Membre	PPA-CI	M. GAROU ANTONI		07 48 88 37 61			
15	Membre	RHDP	M. KOKOUSSEU TOMIN ALEXIS		07 07 84 10 20			
16	Membre	PDCI-RDA	BENIE BROU DANKOI		07 07 97 96 85			

AUTRES MEMBRES DES COMMISSIONS PERMANENTES ET SENATEURS

17.	Membre CAEF	RHDP	Mme BAH ROSINE	rosinegbahi@yahoo.fr	07 48 40 59 17			
18.	Membre CAEF	RHDP	M. COULIBALY ADAMA	adcoul@yahoo.fr	07 07 98 35 30			
19.	Membre CAEF	PPA-CI	M. KETY LANSINE	ketyline49@gmail.com	07 07 99 29 55			
20.	Membre CAEF	PDCI-RDA	M. GOZE SEPLE BERNARD		07 07 83 22 72			
21.	Membre CAGI	PDCI-RDA	M. KOUAME ATTINGBRE		07 57 40 10 12			
22.	Membre CAGI	PDCI-RDA	M. OULAYES YAO KPOULALE		07 09 47 50 67			
23.	Membre CAGI	RHDP	M. SIE RAOUL SYLVERE		07 58 43 12 71			
24.	Membre CAGI	RHDP	M. SIDIBE DAOUDA		07 07 83 03 68			
25.	Membre CAGI	RHDP	M. KONE YACOUBA		07 09 13 26 53			

26.	Membre CSD	RHDP	M. OUATTARA ABDAMANE KADER		07 08 72 67 67			
27.	Membre CSD	RHDP	M. GOUNOUGO TENANA		07 07 36 24 16			
28.	Membre CSD	RHDP	M. SOULAMANE SAMAGASSI		07 09 93 62 61			
29.	Membre CSD	PDCI-RDA	M. GAULLY ANTOINE		07 07 98 96 41 01 07 88 14 80			
30.	Membre CSD	RHDP	Mme KONE CATHERINE		07 07 54 34 51			
31.	Membre CRSTE	RHDP	M. DOSSO MAMADOU	honomado3@gmail.com	07 57 92 68 60			
32.	Membre CRSTE	RHDP	M. DIAKARDIA BAMBA	zanbeleur@gmail.com	07 08 08 67 11			
33.	Membre CRSTE	RHDP	M. LOBO ANKET LEON	loboleon35@gmail.com	07 07 27 10 00			
34.	Membre CASC	RHDP	M. KLAIBE TCHIBIO JULIEN		01 02 00 19 24			
35.	Membre CASC	RHDP	M. DOGOSSATI BAKAYOKO		05 05 64 20 75			
36.	Membre CASC	PDCI-RDA	M. YAO KOFFI JEAN PAUL		07 07 86 79 69			
37.	SENATEUR		M. BAKARI OUATTARA		07 89 57 43 05			
38.	SENATEUR		THEODULE DIRO LAHUET		07 - 07.15.88.4			
39.	SENATEUR		KONIN AKA		07 07 63 72			
40.	SENATEUR		ATSE N'DE ZEPP		05 55 63 10 17			
41.	SENATEUR		Mme DIABY MAKANI					

42. Deputé PPA-CI GRAGBO Michel K
43. Deputé RHDP Fankou Soumahoro

michdabagho@hotmail.com
faleoorm@yahoo.fr
0556023332
0708714395

FONCTIONNAIRES PARLEMENTAIRES

	FONCTION	NOMS ET PRENOMS	DIRECTION	CONTACTS	EMARGEMENT		
					JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
1.	Sous-Directeur	M. ASSI JEAN CLAUDE	DEPPM	07 08 99 39 40			
2.	Sous-Directeur,	M. KONE ADAMA	DOCUMENTATION	07 07 89 46 37	<i>Adama</i>	<i>Adama</i>	<i>Adama</i>
3.	Sous-Directrice	Mme AHIPEAUD Viviane	DLAC	07 09 74 47 58	<i>Ahi</i>	<i>Ahi</i>	
4.	Sous-Directrice	M.AKA YAO OMER	DLAC				
5.	Chef de service	Mme KESSIE-TANOH LINDA	DEPPM	07 07 99 52 46	<i>Linda</i>	<i>Linda</i>	<i>Linda</i>
6.	Administrateur	M. DADI MARTIAL	BAT	07 07 60 01 65	<i>Dadi</i>	<i>Dadi</i>	<i>Dadi</i>
7.	Administrateur	M. KONE Jean-Patrice	DLAC	07 47 49 92 70	<i>Patrice</i>	<i>Patrice</i>	<i>Patrice</i>
8.	Administrateur	M. MONNEY ASSEU DAMAS	DLAC	07 09 37 18 12	<i>Monney</i>	<i>Monney</i>	<i>Monney</i>
9.	Assistant	M. DJIBRIL OUATTARA	DLAC	07 07 59 15 28	<i>Djibril</i>	<i>Djibril</i>	<i>Djibril</i>
10.	Assistant	M. GRAMOUTE BAZOUMANA	DLAC	07 48 35 71 43	<i>Gramoute</i>	<i>Gramoute</i>	<i>Gramoute</i>

11.	Assistant	M. OTIOMBE LEON	DLAC	0757788379	Paul	Paul	Paul
12.	Administrateur	Mme SOUMAHORO CAROLE	COMMUNICATION	0403104003	Carole	Carole	Carole
13.	Assistant	M. AMOUSSA MOHAMED	PROTOCOLE	070731609	Amoussa	Amoussa	Amoussa
14.	Assistant	M. SANGARE ABOUBACAR	INFORMATIQUE	070831144	Sangare	Sangare	Sangare
15.	Chef de service	M. KINDO KACOU MARCEL	INFORMATIQUE	070841196	Kr.	Kr.	Kr.
16.	Chef de service	M. GBALLOU ABLE EPHREM	INFORMATIQUE	0777257014	Ephrem	Ephrem	Ephrem
17.	Huissier	M. KONE KIEFFO	PROTOCOLE	070741307	Kone	Kone	Kone
18.	Administrateur	M. OUATTARA ZOUMANA	INFORMATIQUE	0707694052	Zoumana	Zoumana	Zoumana
19.	Secrétaire	Mme SILUE LIYOMAN	DMG				
20.	Assistant	M. SOUMAHORO LOSSENI	DMG				
21.	Représentant Administrateur	M. WADJAS EDWIGE	SENAT	0708639089	Edwige	Edwige	Edwige
22.	Représentant Administrateur	M. ABDOUL RAZAK SOUMA	SENAT	0749262675	Souma	Souma	Souma
23.	Administrateur	M. BAMBA MOHAMED	SENAT				
24.	Photographe	M AHIE HONORE	COMMUNICATION				